

L'AVENIR DE CLERLANDE

Communiqué inspiré d'un texte corédigé par les moines de Clerlande et le collectif *Cimes & Racines*

Un grand pas vient d'être posé à Clerlande. Ce 22 janvier 2026, après plus d'une année de travail, une convention a été signée entre le Monastère St André de Clerlande et la Fondation *Clerlande Transition*, fixant le cadre de la transmission du lieu au collectif *Cimes & Racines*. Cette convention prévoit notamment que la communauté des moines pourra poursuivre sa vocation monastique sur place et que, dans le même temps, *Cimes & Racines* pourra déployer un centre de la "transition intérieure" impliquant une communauté de résidents, de l'accueil, une programmation et d'autres projets.



I. LE VÉCU DES MOINES

« Que va devenir Clerlande ? » est une des questions récurrentes posée aux moines. Une question d'avenir qui s'ancre dans un discernement de longue date.

En 2022, à l'issue de la pandémie du Covid, constatant que leur communauté s'était fortement réduite, les moines ont compris qu'il leur fallait réfléchir à la façon de donner une continuité et un avenir digne de leur tradition au site de Clerlande. La création d'un 'groupe de réflexion et de discernement' pour envisager collectivement cet avenir a débouché en 2023 sur l'élaboration d'un appel à projets. Après un patient travail de sélection parmi les nombreuses réponses à cet appel, les moines ont choisi le projet présenté par le collectif *Cimes & Racines*.

« Nous y avons trouvé plusieurs réponses à nos attentes, à commencer par l'engagement concret avec tous ceux et celles qui militent pour plus de respect de notre 'Terre Mère' » soulignent-ils. Tout en étant bien ancrés dans la ligne de leur tradition monastique, continuité d'une vie de recherche de Dieu par la prière et l'accueil à la suite du Christ, les moines considèrent également l'opportunité d'une nécessaire conversion dans les pas de l'encyclique 'Laudato si', vers un nouveau style de vie, soucieux de justice sociale et attentif aux plus fragiles. Quoique le projet ne soit pas confessionnel, les moines y trouvent l'appel au changement intérieur et l'ouverture inconditionnelle qui caractérisent l'évangile, ainsi qu'une dimension d'accueil porté par les futurs résident-e-s.

Cette transmission du site et de sa vocation nécessite des négociations patientes pour que la suite de l'histoire, désormais portée par le collectif *Cimes & Racines*, puisse se déployer dans la continuité et l'unité.

II. L'ENGAGEMENT DE *CIMES & RACINES*

1. La création de la Fondation *Clerlande Transition*

Le 10 novembre 2025, les porteurs du projet *Cimes & Racines* ont signé les statuts de la Fondation "*Clerlande Transition*" donnant la personnalité juridique à leur collectif, et le 6 janvier, celle-ci a été reconnue d'Utilité Publique par Arrêté Royal. Cette fondation sera chargée de reprendre la responsabilité de l'ensemble du site, d'assurer le cadre à long terme permettant le développement des projets de *Cimes & Racines* et son financement. Sa finalité est, entre autres, d'encourager la spiritualité et le dialogue

interreligieux, de développer une éthique de la relation au monde vivant sous toutes ses formes et de promouvoir les valeurs de bienveillance, de solidarité et d'écoute.

La Fondation est composée de différents organes : un conseil d'administration, un comité de réflexion, un conseil des usagers, des vérificateurs, qui veillent au respect de sa finalité tout en s'adaptant aux évolutions de la société. Les tâches de gestion journalière seront assumées par une ASBL.



2. La convention

Après 18 mois de réflexions et de négociations, les moines et le collectif *Cimes & Racines* ont abouti à l'accord réglant la transmission du site par emphytéose¹ à la Fondation *Clerlande Transition*, au terme d'une période de validation administrative pouvant aller de 6 à 18 mois. La Fondation s'engage en retour à respecter un certain nombre de balises* convenues avec les moines, à reprendre la gestion du site, à entretenir l'ensemble des bâtiments afin d'en assurer la pérennité.

La passation permet à *Cimes & Racines* de déployer ses activités et son accueil sans but lucratif. La capacité d'accueil des bâtiments et les contraintes du lieu (zone naturelle protégée, contraintes urbanistiques, vocation monastique du lieu) ne permettent pas d'envisager un modèle économique de « rentabilité ».

Les travaux nécessaires à la poursuite du projet seront assurés par la Fondation en fonction des fonds récoltés : principalement la rénovation de chambres pour les résidents*, l'aménagement d'une nouvelle entrée au bâtiment principal, l'ajout d'un espace convivial au magasin, ainsi que d'indispensables travaux de modernisation (la cuisine, le chauffage, l'isolation, l'égouttage...). Ces travaux amélioreront la vie des moines sur le site aussi longtemps qu'ils y résideront*.

Les moines conserveront leur zone d'habitation et l'utilisation des zones partagées (la grande chapelle, la chapelle du Saint-Sacrement et les couloirs) moyennant une participation aux charges d'occupation (eau, électricité, chauffage...), ainsi qu'une bibliothèque, une salle de vie/réfectoire adaptée aux repas en silence, ainsi que leurs lieux de vie et de prière. La cuisine, reprise par *Cimes & Racines*, continuera à fournir les repas aux moines et à leurs invités.

¹ Les astérisques (*) renvoient à une foire aux questions (FAQ) en fin d'article.

3. Les projets de *Cimes & Racines*

Une ASBL sera constituée pour prendre en charge :

- la gestion du site,
- le déploiement d'une communauté de résidents*,
- la mise en place d'un centre dédié à la transition intérieure : le "*Centre Cimes & Racines*",
- la reprise de l'hôtellerie* et du magasin actuel*.

L'objectif du projet est d'accompagner les personnes et les organisations sur le chemin d'une société plus solidaire et respectueuse du vivant sous toutes ses formes ; des activités diversifiées seront développées par le Centre dans une attention aux liens fondamentaux à soi-même, aux autres, à la nature et à la transcendance.

Parallèlement aux offres du Centre, le site continuera à accueillir les personnes désireuses d'y séjourner, en tant que voisins, hôtes habitués, pèlerins de passage ou de retraitants.

Pour mener à bien tous ces projets, *Cimes & Racines* s'est doté d'un collectif fort d'une quarantaine de bénévoles et d'une gouvernance participative.

4. Les prochaines étapes

La Fondation s'attelle à présent à obtenir les autorisations administratives nécessaires à ses projets, notamment l'obtention d'un permis d'urbanisme indispensable à l'installation de résidents. Des démarches sont également entreprises auprès de potentiels mécènes enclins à soutenir financièrement le projet et les travaux. Enfin, des chantiers participatifs seront organisés avec les membres du collectif et toute personne intéressée.

La Fondation prépare ainsi la reprise du site dans une concertation active avec les acteurs actuels : les moines, les bénévoles, les partenaires... En fonction de l'obtention des autorisations administratives, cette reprise est prévue pour une date pouvant aller du 1er juillet 2026 au 1er juillet 2027.

Conclusion

Au fil des multiples réunions, une relation de confiance s'est installée entre les membres du collectif *Cimes & Racines* et la communauté des moines. L'accord prévu, avec les balises claires qu'il contient, est pour nous le gage d'une cohabitation et d'une collaboration fraternelle, transparente, ouverte, constructive.

Même si des inquiétudes bien légitimes pointent encore de part et d'autre, nous avons franchi l'étape importante de la signature de la convention-cadre avec sérénité, et nous continuerons à tout faire pour que ce projet réussisse.



FAQ :

En réponse à de nombreuses interrogations et à des détails techniques voici quelques réponses :

➤ *Où peut-on trouver des informations sur les projets de Cimes & Racines ?*

Nous invitons les personnes intéressées à se rendre sur le site <https://cimesetracines.org/> où sont ou seront disponibles des informations sur la transition intérieure, la gouvernance du collectif, les activités envisagées...

➤ *Que prévoit l'emphytéose ?*

Pour mémoire, une emphytéose ou bail emphytéotique est un bail conclu pour une très longue durée. La Fondation *Clerlande Transition* obtiendra le droit d'usage de l'ensemble du bâti et de la parcelle pour une durée garantie de 60 ans. La propriété résiduelle (le tréfond) restera dans les mains de l'Asbl du monastère Saint André de Clerlande et, au départ des moines ou la fin de l'Asbl, elle sera transmise à une institution de leur choix.

➤ *Quelles sont les conditions posées par les moines pour l'avenir du site ?*

Les moines ont posé quatre balises essentielles que la Fondation *Clerlande Transition* s'est engagée à respecter :

- Balise 1 : Le site de Clerlande accueille en permanence une communauté d'au moins 5 résidents, vivant selon le mode de vie semi-communautaire décrit dans le projet.
- Balise 2 : La grande chapelle, qui a été bénite et est un lieu consacré offert à la prière et à la méditation, est accessible au public au moins 10 heures par jour, tous les jours de l'année sauf travaux d'entretien. Elle peut accueillir durant cette période des offices d'autres cultes que catholique ainsi que des activités culturelles qui respectent la sacralité du lieu en s'abstenant de toute manifestation contraire aux convictions religieuses ou de nature commerciale. Elle conserve tous les signes et mobiliers chrétiens qui y sont présents.
- Balise 3 : La chapelle du Saint Sacrement ouverte sur un jardin zen, reste un lieu sacré dédiée à la méditation. Elle conserve tous les signes et mobiliers chrétiens qui y sont présents.
- Balise 4 : Clerlande est un lieu d'accueil et d'hospitalité. L'hôtellerie, outre l'accueil de groupes et personnes en lien avec les activités proposées par Cimes & Racines, réserve en moyenne un minimum de 10% de chambres pour l'accueil de personnes en séjour individuel de retraite ou de ressourcement.

➤ *Qui seront les résidents ?*

Ce seront des personnes disposées à mener une vie communautaire, à témoigner un cheminement de transition intérieure et à consacrer une partie de leur temps aux projets de *Cimes & Racines* (participer à la gestion du Centre, tenir une permanence d'accueil, assurer des travaux d'entretien...)

➤ *Pendant combien de temps la communauté des moines pourra-t-elle rester sur place ?*

Les moines pourront rester aussi longtemps qu'ils le souhaitent, mais ne seront pas remplacés.

➤ *Peut-on encore réserver une salle ou venir faire un séjour après le 1er juillet 2026 ?*

Les réservations de salles et de séjours ultérieurs au 30 juin 2026 se feront par l'entremise de *Cimes & Racines* (via l'adresse accueil@cimesetracines.org). Pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2026, les demandes sont traitées dès à présent et les conditions tarifaires similaires. Bienvenue !

➤ *Le magasin va-t-il poursuivre ses activités ?*

Oui, il est prévu que le magasin poursuive ses activités, mais son offre s'ouvrira progressivement à des articles liés à la transition intérieure. A terme, il est prévu d'ajouter un espace de convivialité où on pourra par exemple s'asseoir et boire une tasse de café...